



**UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff

tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60

e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

## CONGRES ANNUEL de L'USP

28, 29 et 30 mars 2014 à Paris

### Motion

#### **Halte à la persécution des demandeurs d'asile !**

L'USP, réunie en congrès à Paris les 28, 29 et 30 mars 2014, constate que tout est bon pour continuer à rendre insupportable la situation des demandeurs d'asile et les expulser au plus vite, au mépris du respect des principes et du droit, notamment le principe de l'accueil inconditionnel de toute personne à la rue et en situation de détresse et l'exercice des droits de recours.

La récente circulaire Valls du 11 mars 2014 relative aux priorités pour l'année 2014 dans « la lutte contre l'immigration irrégulière » organise l'augmentation de la coercition sur les demandeurs d'asile, en vue d'expulsions rapides.

Les conditions de vie, très précaires, favorisent les troubles psychiques et aggravent souvent des psycho traumatismes liés aux violences subies, à l'origine de l'immigration.

De même que 80 % des demandes d'asile sont actuellement rejetées, par l'OFPRA puis la CNDA, les demandes de titres de séjour provisoire pour raisons de santé sont de plus en plus refusées par les préfetures, avec des motivations qui jettent l'opprobre sur les migrants (traités de menteurs) et les médecins certificateurs (au choix incompetents ou complaisants).

L'USP dénonce la politique d'immigration du gouvernement, dans le droit fil de celle du gouvernement précédent, et les pratiques préfectorales qui en découlent, et appelle les psychiatres à se mobiliser contre les traitements inhumains qui en résultent pour les demandeurs d'asile.